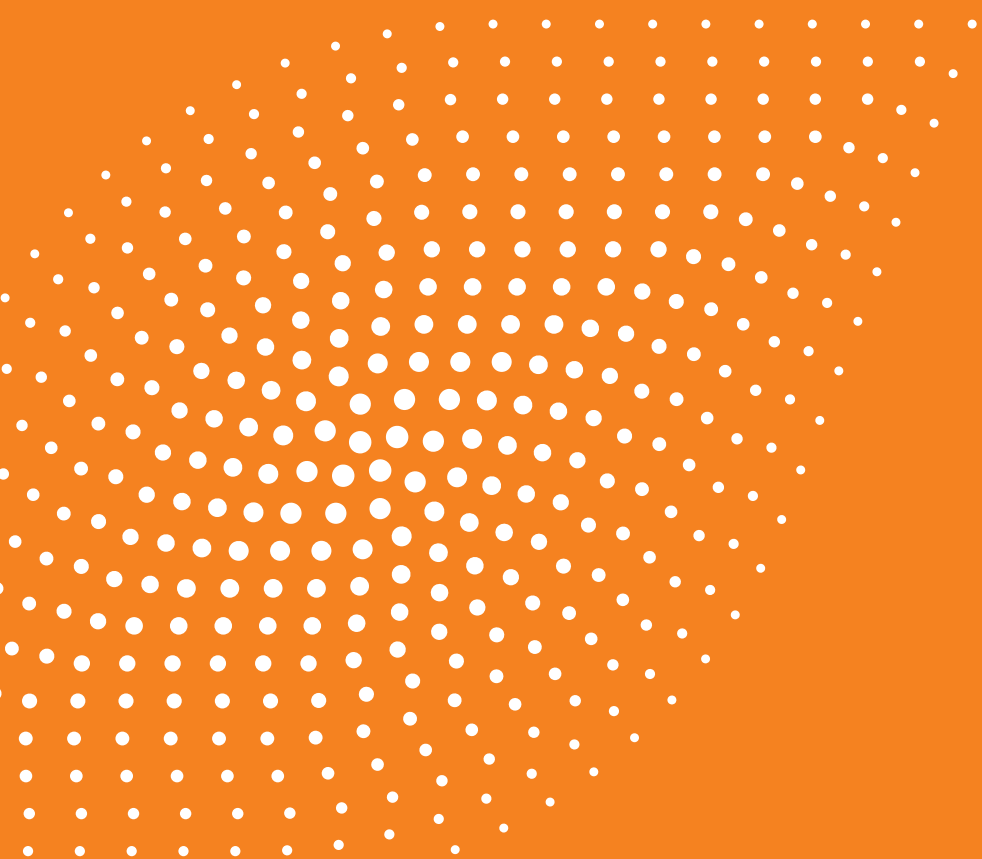




# Tarifs de reprise de l'énergie électrique produite d'origine non renouvelable

---

Valables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023



# REPRISE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE D'ORIGINE **NON RENOUVELABLE**

Valable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023

TARIFS DE REPRISE			TVA EXCLUE* ct/kWh	TVA 7.7% INCLUDE* ct/kWh
<b>Énergie</b> Prix de l'énergie reprise par Viteos	E-E-PI	Heures pleines (HP/HC)	9.09	9.79
<b>Garantie d'origine</b> Prix de la garantie d'origine reprise par Viteos	E-Q-PI30-	Heures pleines (HP/HC)	0.01	0.01
<b>Total : prix de reprise comprenant l'énergie et la garantie d'origine</b>			<b>9.10</b>	<b>9.80</b>

\* prix arrondis à titre indicatif

## REGLES

### Comptage avec courbe de charge

Pour les installations dont  $P > 30$  kVA (kilovoltampère), le comptage est obligatoirement équipé de la mesure de la courbe de charge. Pour des installations jusqu'à 30 kVA inclus la pose d'un compteur à courbe de charge est optionnelle.

### Etablissement d'un contrat

Pour la reprise de courant issu de productions d'origine non renouvelable, un contrat est établi lorsque la puissance de l'installation est supérieure à 30 kVA.

### Garantie d'origine de l'énergie

Pronovo établit les certificats de garantie d'origine (GO) pour chaque kilowattheure d'électricité produit. La GO est découplée du flux d'électricité physique et est négociée séparément comme un certificat de labellisation.

Seules les garanties d'origines effectivement livrées à Viteos sur son compte négociant Pronovo sont rémunérées.

### Exception

Les installations dont la puissance est inférieure à 2 kVA ( $P < 2$  kVA), ne peuvent émettre de garanties d'origine (GO). En conséquence, ces installations ne sont pas rémunérées pour les GO produites. Seule l'énergie est rémunérée par Viteos.